

Coopération territoriale en biologie médicale - Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (Anap) - septembre 2013

03/09/2013

Ce guide débute en affirmant que la biologie médicale est "*une spécialité en évolution profonde*" (vieillesse, automatisation des phases de l'analyse, pression économique et modèle stratégique "*mis en question*"). Ces éléments vont "*conduire les laboratoires à rechercher des volumes plus importants*" ou "*à se rapprocher d'un autre laboratoire pour lui proposer de traiter*" les examens. C'est pourquoi "*le développement des coopérations [...] à l'échelle d'un territoire est incontournable*". Les exemples sont plus fréquents dans le secteur privé, alors que le chantier de la biologie hospitalière "*reste encore en grande partie à mener*" : 43% des laboratoires hospitaliers "*ne sont pas encore engagés dans la restructuration en biologie médicale*". Dans ce contexte, "*le projet de l'ANAP a pour objectifs d'aider à une meilleure compréhension des enjeux d'une coopération en biologie et d'apporter des éléments d'aide à la décision et d'accompagnement technique et humain*".

Consulter ici l'essentiel "Coopération territoriale en biologie médicale" - Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (Anap) - septembre 2013